



18^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 11 septembre 2024, à 19h00
Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice

ABSENCES :

M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M. Michel Laflamme	Administrateur

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M ^{me} Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 autres assistent à la rencontre.

18^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 11 septembre 2024, à 19h00
Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19h00
2.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 12 juin 2024	19h05
3.	Activités et comités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi du procès-verbal ○ Correspondance ○ Résolutions et dépôt d'un mémoire pour la vision en matière de sécurité routière ○ Suivi programme Sécurité, présentation de l'affiche pour ralentir la circulation ○ Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé ○ Trésorerie et résolution de paiement ○ Vision vélo 2024-2034 	19h10
4.	Période réservée aux conseillers municipaux	19h45
5.	Questions et commentaires du public	20h05
6.	Avenue Royale, rue conviviale	20h25
7.	Divers	20h40
8.	Clôture de réunion	20h45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

PROCÈS-VERBAL

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur proposition de M. Philippe Beauchamps, secondé par Mme Valérie Martel, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que lu par le vice-président.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 10 mai 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 10 mai 2024 est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Philippe Beauchamps.

3. Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivi du procès-verbal

Une réponse à nos 2 résolutions de juin a été reçue ; lecture au prochain point.

b) Correspondance

Réponse aux résolutions

24-CA-04 - Concernant la surveillance et le respect de la réglementation sur la limitation du transit des véhicules lourds sur certaines artères résidentielles

CONSIDÉRANT que la réglementation existante interdit la circulation de transit des véhicules lourds sur différentes artères résidentielles dans la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT que, malgré la réglementation en place, il arrive souvent que des véhicules lourds empruntent ces artères sans y arrêter pour des livraisons locales ;

CONSIDÉRANT que ces artères résidentielles sont utilisées par de nombreux usagers (automobilistes, véhicules de livraison, cyclistes et piétons de tout âge et capacité) ;

CONSIDÉRANT que de loger une demande au service 311 pour signaler le passage de véhicules ne respectant pas la réglementation en place, n'est pas une mesure préventive ; suite à la réponse de la Ville à la résolution 24-CA-01.

SUR PROPOSITION de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Philippe Beauchamps, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville si son service responsable de

la sécurité routière fait une veille technologique pour des systèmes de surveillance faisant appel à l'intelligence artificielle, afin d'éventuellement en installer dans les secteurs problématiques où il est fréquent que la réglementation limitant le transport lourd n'est pas respectée. Ceci afin de contrôler à la source le problème plutôt compter sur un signalement au 311 après les événements observés.

« La Ville de Québec travaille effectivement en collaboration avec le gouvernement du Québec dans une refonte réglementaire, qui devrait permettre à terme un élargissement des types de mesures de contrôle automatisées.

Actuellement, seuls les péages, les infractions en matière de vitesse et de feux rouges sont permises en contrôle automatisé (avec émission de contravention, le cas échéant).

Un élargissement de cette directive pourrait nous permettre à terme de contrôler d'autres types d'infractions. Le camionnage fait partie de la réflexion, mais représente un défi particulier, car il faut faire la démonstration qu'un camion qui circule en infraction présumée ne le fait pas pour une livraison locale ou pour rejoindre son port d'attache. »

24-CA-05 - Concernant l'accès au parc Duchâtel

CONSIDÉRANT qu'il est seulement possible d'accéder au parc Duchâtel par le nord via le boulevard des Chutes, par l'ouest via la rue Duchâtel, et qu'aucun accès physique n'y est possible par l'est ;

CONSIDÉRANT les préoccupations des citoyens demeurant à l'est du parc Duchâtel en ce qui concerne l'accès sécuritaire à ce dernier en tout temps ;

SUR PROPOSITION M. Louis-Michel Langevin, secondé par M. Robert Bergeron, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville de remédier au problème d'accès sécuritaire au parc Duchâtel pour tous ses usagers demeurant à l'est de celui-ci.

« Nous ne sommes pas sûrs de bien saisir la portée de la requête: demande-t-on au TMI d'analyser l'ajout / la bonification de liens piétonniers pour accéder aux points d'entrée existants ? Ou bien y a-t-il un désir d'aménager un nouveau lien d'accès direct au parc à travers une propriété bordant la limite est du parc (un des propriétés situées du côté ouest de la rue Odette-Pinard) ? À quels enjeux "d'accès sécuritaire" est-il ici fait référence ? »

Réponse du CQ :

Nous sommes d'avis que le service approprié de la Ville obtiendra les réponses auprès de M. Mathieu Prévost, le citoyen qui a attiré notre attention sur cette situation. Son courriel est joint à ce message. (Le citoyen a reçu copie de cet échange)

12 juillet : demande pour transmettre un court questionnaire à des jeunes de 15 à 21 ans afin de préparer le Forum jeunesse qui se tiendra en février 2025.

26 août : invitation à remplir un questionnaire destiné aux membres et aux anciens membres des CA des conseils de quartier pour un projet de recherche de l'Université Laval.

5 septembre : Programme de soutien à la mobilisation – Sécurité routière - lettre annonçant le lancement de l'appel à projet ; échéance fixée au 30 novembre 2024.

6 septembre : la Société d'art et d'histoire de Beauport annonce la tenue, du 14 septembre au 10 novembre, des festivités liées au 60^e anniversaire de déclaration du site patrimonial de Beauport. Le lancement aura lieu le 14 septembre.

9 septembre : invitation au Grand rassemblement de la Table de développement local de Beauport, le 3 octobre prochain.

10 septembre : Appel à candidatures pour former le Comité test pour l'image de marque des Conseils de quartier.

10 septembre : invitation à l'annonce et communiqué « Réaménagement du parc Girardin : pour une meilleure qualité de vie au cœur du site patrimonial de Beauport ».

c) Résolution et dépôt d'un mémoire pour la vision en matière de sécurité routière

M. Daniel Chouinard procède à la lecture du projet de mémoire et propose cette résolution :

24-CA-06 Concernant la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville de Québec

CONSIDÉRANT les préoccupations du Conseil de quartier du Vieux-Bourg en ce qui concerne la sécurité routière pour l'ensemble des utilisateurs de son territoire;

CONSIDÉRANT les problématiques en sécurité routière portées à son attention par plusieurs citoyens;

SUR PROPOSITION de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Éric Courtemanche, IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'adopter un mémoire sur l'appui à la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville de Québec.

d) Suivi Programme Sécurité routière

M. Vincent Tremblay Boucher présente les affiches « Ralentir c'est la vie » et « Ta vitesse nous stresse ». 180 de chacune seront mises à la disposition du public lors de l'épluchette de blé d'inde qui se tiendra le 21 septembre au Marché public.

Il est suggéré d'exercer un certain contrôle de l'adresse des demandeurs pour que ces affiches restent dans le quartier et mieux les répartir.

De son côté, Mme Valérie Martel communiquera avec les écoles pour leur en offrir, et avec M. Michel Bédard pour qu'il en parle dans le journal Ici l'Info.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

Le seul événement inscrit au calendrier au cours de l'été s'est déroulé hier, le 10 septembre : annonce relative au « Réaménagement du parc Girardin : pour une meilleure qualité de vie au cœur du site patrimonial de Beauport ».

f) Trésorerie et résolution de paiement

Le trésorier, M. Vincent Tremblay Boucher présente cette résolution

24-CA-07 Concernant les paiements en lien avec la campagne d'affichage pour la sécurité routière

CONSIDÉRANT que la ville de Québec a attribué une subvention de 3 000 \$ au Conseil de quartier du Vieux-Bourg (CQVB) pour une campagne d'affichage favorisant la sécurité routière.

CONSIDÉRANT que le coût d'impression a été de 2 759,49 \$ pour 180 panneaux 12"x24". L'impression fût réalisée par Signalisation Fab.

CONSIDÉRANT que le coût de graphisme, réalisé par Patricia Blanchette, a été de 100 \$.

CONSIDÉRANT que le coût des pieux de bois et de la quincaillerie nécessaire pour compléter les 180 panneaux sera d'environ 500 \$ (340 \$ de piquets et 160 \$ de quincaillerie). L'assemblage sera réalisé bénévolement par les membres du CQVB et autres personnes désirant nous aider.

CONSIDÉRANT un coût total du projet d'affichage d'environ 3 360 \$, un dépassement de 360 \$ de plus que la subvention octroyée par la ville de Québec.

CONSIDÉRANT que plusieurs demandes ont été faites par les citoyens du Vieux-Bourg au CQVB demandant de telles affiches.

Il est résolu que :

Le CQVB permet le paiement de 2 759,49 \$ à Signalisation Fab pour les coûts d'impression.

Le CQVB permet le paiement de 100 \$ pour le graphisme à Vincent Tremblay-Boucher, car il a déjà déboursé le montant lié au graphisme à Patricia Blanchette.

Le CQVB permet le paiement de 500 \$ pour compléter les affiches. 140 \$ proviendra de la subvention de la ville de Québec. Le 360 \$ supplémentaire proviendra du fonds de roulement du CQVB pour combler le dépassement du coût du projet d'affichage. Le reste du 360 \$ non utilisé restera dans le compte du CQVB.

Le CQVB fournira toutes les factures citées ci-haut au trésorier pour une comptabilité complète et transparente.

La proposition de M. Vincent Tremblay Boucher est secondée par M. Daniel Chouinard et adoptée à l'unanimité.

g) Vision Vélo 2024-2034

M. François Lessard n'est pas en mesure de nous présenter ce document. Il souhaite consulter des membres du CA du conseil de quartier pour le finaliser. Éric Courtemanche-Baril, Daniel Chouinard et Monique Langevin y collaboreront. M. Lessard est invité à la rencontre préparatoire du CA le 2 octobre. Il nous informe par ailleurs de la tenue d'une rencontre de la Table de concertation vélo dans 2 semaines où il sera notamment question d'un événement prévu en mai 2025.

4. Période réservée aux conseillers municipaux

Mme Isabelle Roy

- Le projet de réaménagement du Parc Girardin a été annoncé hier, le 10 septembre. Il s'agit d'un projet de grand envergure évalué à 5,6 M\$ (1/3 défrayés par la Ville, 2/3 par le Gouvernement du Québec). Ce projet a obtenu l'aval de la CUCQ.
C'est un bel ajout pour le secteur ; les travaux seront réalisés en 2025 pour une livraison en 2026.
Les événements de 2025 seront déplacés à proximité.
- Gailuron : la démolition devrait être terminée avant la fin de septembre ; cette phase n'a causé aucuns mécontentements de la part du voisinage.
Décontamination l'été prochain ; puis consultation publique.
C'est un projet qui s'intègre au milieu.
Un projet qui assure une cohésion avec le Parc Juchereau, complète M. Daniel Chouinard.
En 2026, ouverture de rues et vente de terrains
En 2027, aménagement
Mme Roy rappelle que l'Association des gens d'affaires de Beauport ont suggéré d'y installer un établissement d'enseignement supérieur.
- 60^e anniversaire : lancement le 14 septembre.
Parmi les événements prévus : exposition de 60 photos anciennes réparties sur les 6 km sur quartier patrimonial ; des sculptures sur bois devant la Maison Girardin ; parcours guidés ; histoire des femmes de Beauport ; agriculture, etc.
- Sentier vélo de la Rivière Beauport : beaucoup de discussions depuis l'accident survenu dans LA pente.
Une équipe multidisciplinaire a été formée pour la reconfiguration complète du secteur.
À court terme, signalisation pour inciter les cyclistes à descendre de vélo et un élagage régulier sera assuré ; des panneaux et balises seront installés au printemps.
M. Daniel Chouinard souhaite que les solutions apportées rendront le milieu plus sécuritaire pour tous les usagers.
M. François Lessard s'entend avec Mme Roy pour obtenir ses informations qu'il transmettra lors de la rencontre de la Table de concertation vélo.
- Code universel est à la recherche de lieux, de propriétés privées pour présenter des activités, les 14 et 15 septembre
- Cliniques de micropuçage le 22 septembre au Centre Fernand-Dufour ; s'inscrire au préalable ; 37 \$
- Sécurité routière : des panneaux clignotants sont installés sur Des Cascades.
- La collecte des feuilles commencera le 14 octobre.

- La murale au mur de la maison située au coin de la rue St-Jules et de l'Avenue Royale : Une modification au règlement qui créera un précédent, permet qu'elle soit reproduite après les réparations nécessaires.

5. Questions et commentaires du public

- M. Osmane Akchiche, rue de la Girouille, s'adresse à Mme Roy.
Fin juin, un panneau interdisant le stationnement a été installé devant chez lui sans qu'il en soit consulté ou informé. Il a communiqué avec divers intervenants mais n'a jamais obtenu de réponse de qui que ce soit.
Mme Roy confirme qu'il a parcouru le bon chemin ; c'est une décision qui a été prise par le Conseil d'arrondissement. Elle fera des recherches pour régler la situation.
- Mme Louise Laplante suggère de répartir la distribution des affiches en sélectionnant par exemple les rues les plus achalandées.

6. Avenue Royale, rue conviviale

Les réponses au sondage mené par la Ville sont étudiées et répertoriées ; les résultats seront présentés à la fin de l'automne.

M. Courtemanche-Baril propose de remplacer le CA du 9 janvier par une tempête d'idées qui pourrait se tenir le 22 janvier par exemple.

Une consultation du public est importante ; un rapport serait soumis à la ville par la suite.

M. Robert Bergeron souhaiterait que cette consultation se tienne plus tôt.

M. Courtemanche-Baril insiste sur le fait qu'il faut prendre le temps de bien organiser la rencontre, de faire les recherches nécessaires, etc.

Mme Camille Esther Garon rappelle que le CQ est une instance locale pour permettre au public de s'exprimer.

Elle s'informerait par ailleurs auprès de ses collègues quant à la pertinence d'inviter les divers intervenants de la Ville à cette rencontre, ne serait-ce que comme observateurs.

Présentation de cette résolution pour appuyer ce qui précède :

24-CA-08 Remplacer la rencontre régulière du 9 janvier 2025 par une rencontre citoyenne sur l'avenir de l'Avenue Royale

Le président, M. Éric Courtemanche-Baril, propose que la rencontre du 9 janvier 2025 soit annulée et remplacée par une rencontre citoyenne portant sur l'avenir de l'Avenue Royale. Cette rencontre se tiendrait le 22 janvier 2025 dans la grande salle du centre de loisir Mgr Laval.

Proposition secondée par Mme Monique Langevin et approuvée à l'unanimité.

Mme Valérie Martel suggère d'avoir une grande carte plastifiée du quartier patrimonial, le 21 septembre, et de profiter de la distribution des affiches pour engager un dialogue avec les gens.

7. Divers

Le président rappelle que cet item est pour livrer de brèves informations ; il faut

amener les points de discussion à une prochaine rencontre.

M. Vincent Tremblay Boucher demande d'inscrire « l'accessibilité des cours de natation pour les résidents » à un prochain ordre du jour.

M. Robert Bergeron qu'il y a toujours des failles pour le déneigement des trottoirs ; ce sujet a déjà été discuté au CQ et porté à l'attention des conseillers municipaux.

M. Stevens Melançon devait demander les résultats de la plénier à ce sujet.

M. Courtemanche-Baril communiquera avec M. Melançon pour obtenir une réponse à la prochaine rencontre du CQ.

M. Robert Bergeron a su qu'il y a plusieurs démissions au CA du Conseil de quartier Montmorency et s'en inquiète.

Mme Camille Esther Garon l'informe qu'une rencontre est prévue le 12 septembre et qu'il y a 2 candidatures ; il faut considérer la situation comme un renouveau.

M. Bergeron nous informe que des travaux sont en cours sur l'ancien chemin de la carrière ; les gens sont inquiets.

Il faudra s'informer auprès de M. Stevens Melançon.

M. Bergeron demande que les convocations aux rencontres préparatoires, dont celle du 2 octobre, soient faites également par courriel.

M. Éric Courtemanche-Baril nous informe de son absence les 2 et 9 octobre.

M. Bergeron s'informe de l'invitation lancée pour former un comité pour revamper la signature de marque des CQ.

Mme Marie-Laure Nelaton et M. Philippe Beauchamps poseront leur candidature.

Mme Marie-Laure Nelaton demande pourquoi le Café de la Poste est toujours fermé.

M. Éric Courtemanche-Baril : parce qu'aucun promoteur n'est intéressé à louer!

8. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondé par M. Daniel Chouinard, l'assemblée est levée à 20h20.

Éric Courtemanche-Baril

Monique Langevin

Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique Langevin
Secrétaire (24-09-12)